



Club Subaquatique Lavallois
Stade nautique, Boulevard Jourdan
53000 Laval

COMPTE-RENDU REUNION DU BUREAU CSL

MARDI 15/12/2020 20h

Présents : PAILLARD François, CARON Caroline, RENARD Stéphanie, DERBRE Yoann, LUCAS Jean-Michel et MARIN Dan

Lieu : Visio conférence (Confinement/ Couvre-feu → Covid 19)

- **Bilan des inscriptions 2020-2021**

80 inscrits à ce jour. Il faut recontacter les personnes du comité directeur pour qu'ils prennent absolument leur licence (S LEVRESSE et J GAUTIER).

Le bureau rappelle que la licence couvre aussi avec son assurance les activités de pêche.

Attention aussi à la continuité de licence pour les TIV en scaphandre.

Exceptionnellement le club prend en charge la licence de Sylvain Guillet pour les services rendus en TIV.

Il faut impérativement un Certificat médical CACI (téléchargeable sur le site du CSL) pour que le club valide l'inscription.

- **Nouveau règlement intérieur et annexes.**

Des mises à jour ont été ajoutées sur le règlement : les conditions d'accès et l'âge des enfants, la prise en compte de la RGPD, les annexes, etc.

- **Nouvelle fiche d'inscription (ajout droit à l'image).**

La fiche a été mise à jour et sera communiquée sur le site web du CSL.

- **Calendrier des réunions de Bureau et de Comité directeur.**

La prochaine réunion du bureau est positionnée le mardi 26 janvier 2021 à 20h

La validation du compte rendu de l'assemblée générale du 09 octobre 2020 sera faite par les membres du comité directeur en ligne.

- **Tarifs d'inscription pour la saison 2020-2021 ?**

Le bureau valide le fait d'appliquer une réduction exceptionnelle pour cette année :

	Tarif habituel	Tarif 2020-2021
Adulte	150 €	110 €
Etudiant	130 €	100 €
Enfant	110 €	80 €

Les chèques avec les nouveaux montants devront parvenir au club avant le 28 février 2021 sinon le club encaissera les chèques donnés en début d'année. Les chèques vacance et autres coupons pourront être restitués à hauteur de la réduction accordée.

- **Administratif du nouveau Bureau (Déclarations)**

La déclaration pour l'association a été déposée en préfecture fin octobre 2020. La constitution du bureau a été mise à jour sur le site CSL, à voir pour le site de la Fédération.

- **Subventions ?**

Le bureau n'a pas demandé de subventions à Laval Agglo pour cette année particulière, la crise sanitaire et le changement de bureau ayant compliqué les choses. Cependant un courrier expliquant cette décision sera envoyé au service de la ville et le club fera une demande de subvention en septembre prochain.

- **Les projets de l'année à venir ?**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

- **Questions diverses**

Le bureau réfléchit à mettre en place des boîtes mail en place pour faciliter la communication entre les membres.

L'acquisition d'une imprimante jet d'encre couleur est prévue.